

Ce que vous pouvez faire

Pour éviter les problèmes liés à la double citoyenneté, il faut se préparer et s'informer. Si vous avez des inquiétudes ou que vous avez besoin d'information, contactez le pays dont vous êtes aussi citoyen avant de partir en voyage. Sachez exactement à quoi vous en tenir en ce qui concerne toute obligation non remplie, que ce soit le service militaire, des impôts ou le remboursement de frais de scolarité. Vous devriez faire confirmer ces renseignements *par écrit*. Munissez-vous de ce document lors de votre voyage — les renseignements fournis par les représentants de votre second pays pourraient être inexacts ou incomplets.

Si vous avez des difficultés à l'étranger en raison de votre double

Aux termes d'un traité bilatéral entre la Canada et la Chine, la Chine reconnaît la citoyenneté canadienne des Canadiens d'ascendance chinoise si ceux-ci entrent en Chine avec leur passeport canadien.

Un Canadien d'origine chinoise est allé en Chine avec ses documents chinois au lieu de prendre son passeport canadien.

Peu après son arrivée, il a été arrêté pour des problèmes liés à une opération commerciale et a été incarcéré. Bien que le gouvernement canadien ait demandé à plusieurs reprises d'exercer le droit de visite, tout accès a été refusé pendant plus de quatre ans.

nationalité, contactez immédiatement l'ambassade ou le consulat du Canada. Si vous n'êtes pas en mesure de le faire et de demander une aide d'urgence, téléphonez à frais virés au Centre des opérations d'urgence, de la Direction générale des affaires consulaires, au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, au numéro **(613) 996-8885**. Vous pouvez aussi communiquer avec nous par courriel à **sos@dfait-maeci.gc.ca**.